



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Police

Rue Fritz Toussaint 8
1050 Bruxelles
Tél 02 554 43 16
Fax 02 554 43 48
kce@ssgpi.be

NOTE DE SERVICE

Numéro d'émission

Date d'émission

SSGPI-2011/1669

21-11-2011

Destinataires A toutes les zones de police de la police locale

OBJET Jours fériés réglementaires octroyés en 2012

Références

1. Note SSGPI-ID205267-2009 du 26-10-2009;
2. Circulaire GPI 69 du 25 octobre 2011 concernant le report des congés 2011 et l'octroi de certains congés en 2012 (M.B. 10-11-2011).

Madame, Monsieur le Chef de Corps,

Dans le cadre des jours fériés réglementaires pour l'année 2012, le SSGPI aimerait être en possession des jours fériés octroyés par le Chef de Corps et ce, afin de disposer de l'horaire des membres du personnel pour pouvoir garantir un calcul correct des traitements, un calcul du contingent maladie, ...

La zone de police doit nous faire parvenir cette information **au plus tard le 9 janvier 2012** à l'adresse mail suivante : kce@ssgpi.be.

A défaut de réponse de votre part, le SSGPI se verra contraint d'appliquer la circulaire GPI 69 (cfr Réf. 2).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Chef de Corps, l'expression de ma considération distinguée.

« A été signé »

Robert ELSEN
Directeur-chef de service f.f.